



Départ en vacances

Mon chien/chat part en vacances

Le départ en vacances est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de l'animal et de minimiser le stress du changement d'habitudes.

Au niveau santé,

- C'est le moment de mettre à jour les vaccins pour bien protéger l'animal des nouveaux congénères qu'il est susceptible de rencontrer : il faut bien prévoir quelques semaines avant le départ de façon à ce que le ou les vaccins aient fait pleinement leur effet ! (développement complet de la réponse immunitaire),
- Attention, si vous allez en camping, dans les DOM TOM, en Corse, la vaccination contre la rage est obligatoire. Renseignez-vous toujours avant le départ !
- Si ce n'est déjà fait (le mieux est en avril), c'est le moment de protéger votre compagnon contre les risques de puces et de tiques avec le spray anti-puces et anti-tiques proposé par Husse,
- Sauf infestation manifeste par des vers (ascaris), inutile de vermifuger l'animal car il risque des infestations : il est préférable de le faire au retour des vacances,
- Attention lors des ballades en pinèdes etc, car les chenilles processionnaires prolifèrent et peuvent provoquer des dommages sérieux (urticaires) sur la truffe des chiens (renseignez vous sur la zone ou regardez dans les pins, on voit très bien les grosses boules de soie !),
- Les animaux à pelage clair sont sensibles aux rayons solaires (extrémités du nez et oreilles chez les chats blancs par exemple) : en cas d'ulcération naissante, il faut consulter le vétérinaire car les risques de cancérisation ne sont pas négligeables.

Au niveau alimentation,

L'animal va être stressé par le voyage ou la mise en pension.

En cas de voyage, il faut penser à abreuver l'animal régulièrement pendant le déplacement. Il vaut mieux le mettre à jeun avant le départ pour limiter les inconvénients du vomissement.

A l'arrivée, il est classique que l'animal veuille explorer et marquer son passage dans le nouveau domaine (en particulier le chat, on fait pareil dans un nouveau lieu de vacances ! : il faut le laisser en l'accompagnant pour minimiser les stress territoriaux (nouvelles odeurs, etc.).

Il faut lui donner son jouet favori ou un os à mâcher pour l'occuper.

Il est normal que l'animal perde un peu l'appétit pendant un ou deux jours à l'arrivée.

En cas de mise en pension, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il vaut mieux ne pas donner l'aliment habituel car l'animal (le chat en particulier) va associer dans sa tête le stress de la pension avec l'aliment : il peut le refuser par la suite !

Il faut par contre donner son couffin habituel ou ses jouets pour le rassurer et lui donner un

dérivatif. Et surtout ne pas changer sa litière Husse !

Au niveau logistique,

Si le chien ou le chat est malade en voiture, il faut lui donner un anti-nauséeux au moins une heure avant et conduire sans à-coups.

Pour les petits animaux, il est impératif de mettre le chat dans une maison de toilette ou le chien dans un panier de transport pour ne pas les laisser libres dans la voiture. Penser à une grille ou un filet de protection pour un plus gros animal ! (gros risque d'accident si l'animal se ballade partout dans l'habitacle). Pensez à l'attacher avant d'ouvrir les portières pour éviter les fugues.

Il faut laisser de l'eau et ouvrir les vitres si vous devez le laisser dans la voiture en plein soleil. Il ne faudra jamais le laisser plus de 10mn si la température dépasse les 30°C. Les risques mortels de congestion cérébrale sont avérés ! En cas de grosse canicule, aspergez le corps, tout au moins la tête.

Arrêtez-vous toutes les 2 heures pour la pause pipi et pour vous reposer !

Il faut ne pas non plus laisser le chien regarder le paysage, toutes oreilles et tout poil dans le vent : les otites par le froid et les conjonctivites se produisent chaque année ! Bonjour les vacances lorsqu'il faut traiter !

Les laisses pour le chien, les harnais pour le chat, les piquets sont indispensables. Il faut éviter les laisses rétractables qui ne permettent pas d'éduquer le chien à marcher en laisse et qui ne sont pas toujours civiques lorsque qu'il y a des promeneurs ou d'autres chiens ! Le chien doit comprendre que la distance autorisée est limitée et constante !

C'est bien d'avoir fait tatouer son animal pour pallier au risque de perte. Les cas où les chats ou chiens retrouvent leur chemin à grande distance sont exceptionnels !

Il est civique de respecter les interdictions de plage car les crottes peuvent transmettre des ascaris aux jeunes enfants qui jouent dans le sable avec leurs mains !

Au retour,

Si vous revenez d'un pays étranger (africain en particulier), ne jouez pas avec le diable en ramenant un petit compagnon : les risques sanitaires sont importants (la rage est mortelle pour l'homme et vous n'aurez aucun recours en cas de problème). Si votre chien est entré en contact avec un animal errant ou a été mordu, il est nécessaire de consulter un vétérinaire.

C'est aussi le moment de vermifuger pour le débarrasser de toute nouvelle infestation ! Laissez le re-découvrir son environnement et marquer son territoire.